

ses nécessaires; mais la divine Providence a décrété que cette partie du continent nord-américain produirait certaines choses et non d'autres. Si, par exemple, je possédais un champ où viendrait l'avoine mais non le trèfle et que mon voisin en eût un où le trèfle pousserait en abondance, mais non l'avoine, ne serait-ce pas folie de ma part que de remuer en vain mon champ pour y récolter du trèfle, et mon voisin ne ferait-il pas une sottise en cherchant à tirer du sien de l'avoine aussi bien que du trèfle? Mon voisin ne ferait-il pas mieux de cultiver le trèfle et moi l'avoine pour échanger ensuite mon avoine contre son trèfle?

Toute industrie qui a besoin de protection et en demande avoue par là son état d'indigence, elle avoue qu'elle détourne l'ouvrier de travaux plus rémunérateurs. Par le fait même qu'un si grand nombre d'entre eux réclament de la protection, nos manufacturiers confessent qu'ils emploient les ouvriers canadiens à des travaux peu lucratifs et que d'autres éléments de la population doivent leur venir en aide en payant leurs produits plus cher. Je pose en principe de saine économie que nul pays ne doit persister à soutenir, à aider de ses deniers une catégorie quelconque de ses habitants; qu'une nation doit se borner à la production des seuls articles qu'elle peut fabriquer avec avantage pour les échanger contre ceux qu'une autre nation est en mesure de fabriquer dans des conditions avantageuses.

Il est des choses que chacun de nous est capable de fabriquer. Par notre industrie individuelle, par notre état particulier ou autrement, nous nous trouvons en mesure de produire quelque chose; mais il n'est peut-être pas un seul d'entre nous qui soit capable de fabriquer son chapeau ou de confectionner son habit, et c'est ce qui fait que nous sommes obligés de nous adresser à ceux qui savent faire ces choses. Bien fou serait celui qui persisterait à confectionner ses vêtements quand celui qui se livre à cette industrie peut les confectionner mieux et à meilleur compte. De même la nation qui persiste artificiellement, arbitrairement, contrairement à la nature et sans profit à produire quelque article dont la fabrication occasionne une perte certaine — cette nation, dis-je, s'écarte des plus sains principes d'économie en matière de Gouvernement.

On verra un certain nombre de particuliers se réunir à Toronto, par exemple; en causant entre eux, ils diront que c'est une excellente chose qu'il y ait des relations de commerce entre Halifax et Vancouver, une distance de 4,000 milles, mais que le marchand de Saint-Jean pêche contre le patriotisme et se rend presque coupable d'un acte criminel quand il fait affaires à Boston: ils proclament que Charlottetown doit faire des

M. KNOWLES.

affaires avec Victoria, mais que Toronto n'en doit pas faire avec Buffalo ni Winnipeg avec Saint-Paul.

Avez-vous jamais entendu parler, monsieur l'Orateur, de rien d'aussi artificieux, d'aussi arbitraire? Si nous n'y étions pas habitués par plusieurs années de prédication de cette doctrine, je ne crois pas que nous la tolérerions le moins. Au premier abord cette doctrine est absolument fautive. Pourquoi ne pouvons-nous pas commercer à notre gré avec les Français? Pourquoi ne puis-je pas, si c'est mon désir, acheter des Américains? A cause de la protection? La protection contre qui? C'est de nous protéger contre nous-mêmes que nous nous rendons coupables. Nous nous traitons comme de petits enfants; nous ne nous permettons pas de faire ce que nous désirons, nous nous réunissons au Parlement et nous décrétons une loi qui nous défend à nous et à ceux que nous représentons de faire ce que nous voulons.

Eh bien! je pense que cette loi est injuste. L'expérience prouve qu'il y a à peine une personne sur dix assez consciencieuse pour se préoccuper d'avoir importé au Canada des articles sans acquitter les droits. Nous appelons cela de la contrebande, mais dans un grand nombre de cas celui qui se livre à la contrebande ne croit pas commettre une faute. N'est-ce pas là une puissante raison pour nous porter à croire que la cause d'un tel état de choses n'est pas juste.

Je crois qu'avant plusieurs générations le genre humain aura appris que la protection non seulement n'est pas juste, mais qu'elle n'est pas avantageuse. Ne vous a-t-il jamais semblé étrange que la population américaine se protégeât contre la main-d'œuvre canadienne et nous nous protégions parce que nous craignons les ouvriers des Etats-Unis? L'Allemagne se protège contre les Français. L'Alsace et la Lorraine appartenaient autrefois à la France et il fallait les protéger contre l'Allemagne; aujourd'hui elles appartiennent à l'Allemagne et il faut les protéger contre la France. Ainsi la population de chaque pays, sauf l'Angleterre, sent qu'elle doit se protéger contre tous les autres pays qui se craignent les uns les autres et, à l'instar d'un groupe d'enfants, elle établit ces règlements illusoires qui l'enlèvent. Je crois que cette erreur a cours, grâce à l'influence des puissants fabricants qui trompent la population et lui fait gober ces sophismes qu'elle ne devrait pas connaître.

On dira peut-être qu'il est plus ou moins avantageux pour une nation de conserver son marché national et que ce peut être en vérité l'idéal. Mais nous désirons conserver notre propre marché. J'aimerais savoir combien nous dépendons annuellement pour envoyer en Australie, en Hollande, à Hong-Kong, à Pékin, dans tous les pays du mon-